

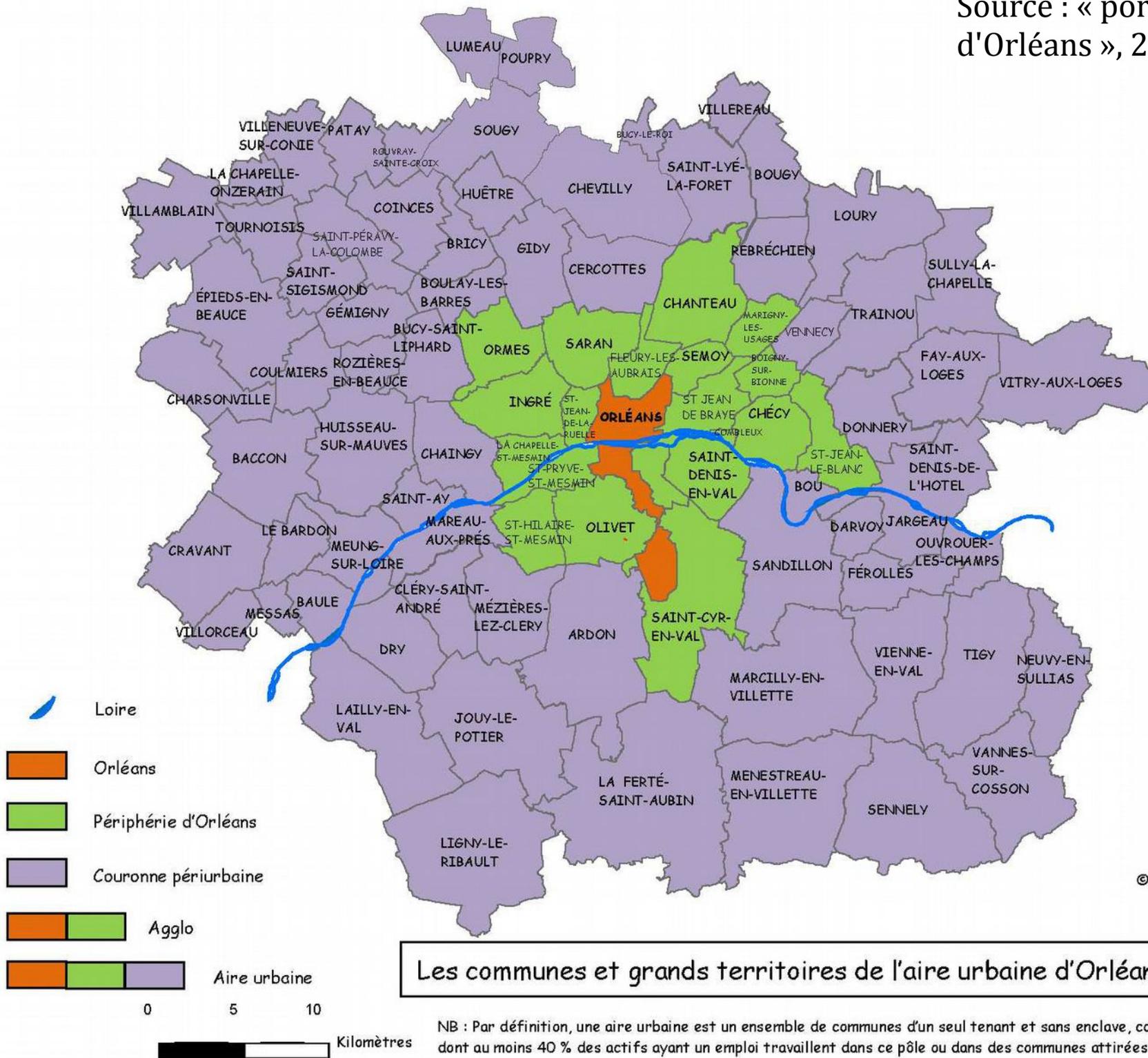
**L'aire urbaine d'Orléans :
formes, dynamiques et aménagements**

En haut de chaque diapositive, je vous indique ce qu'il y a à faire pour compléter cette PAO (présentation assistée par ordinateur).

Lorsque vous avez terminé une consigne, vous pouvez la supprimer de la diapositive, tout comme vous supprimerez cette diapositive lorsque vous aurez terminé la PAO.

Soignez la mise en forme et essayez d'être le plus clair possible : vous avez deux heures pour le faire.

Bon courage !

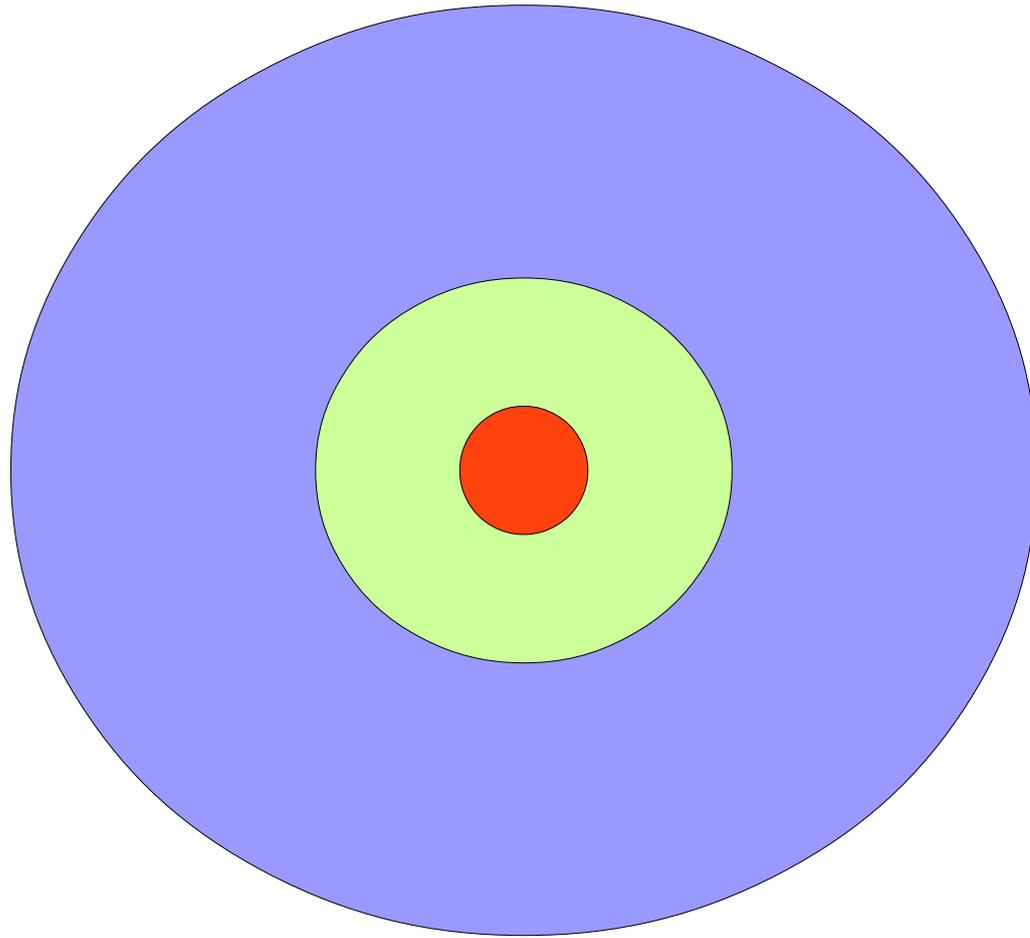


Les communes et grands territoires de l'aire urbaine d'Orléans (définition 1999)

NB : Par définition, une aire urbaine est un ensemble de communes d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'un pôle urbain et des communes dont au moins 40 % des actifs ayant un emploi travaillent dans ce pôle ou dans des communes attirées par lui.

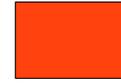
©JF-BRADU

L'aire urbaine d'Orléans



Légende :

1. Les territoires de l'aire urbaine d'Orléans



2. Les grands axes



L'axe ligérien



Les voies de communication principales

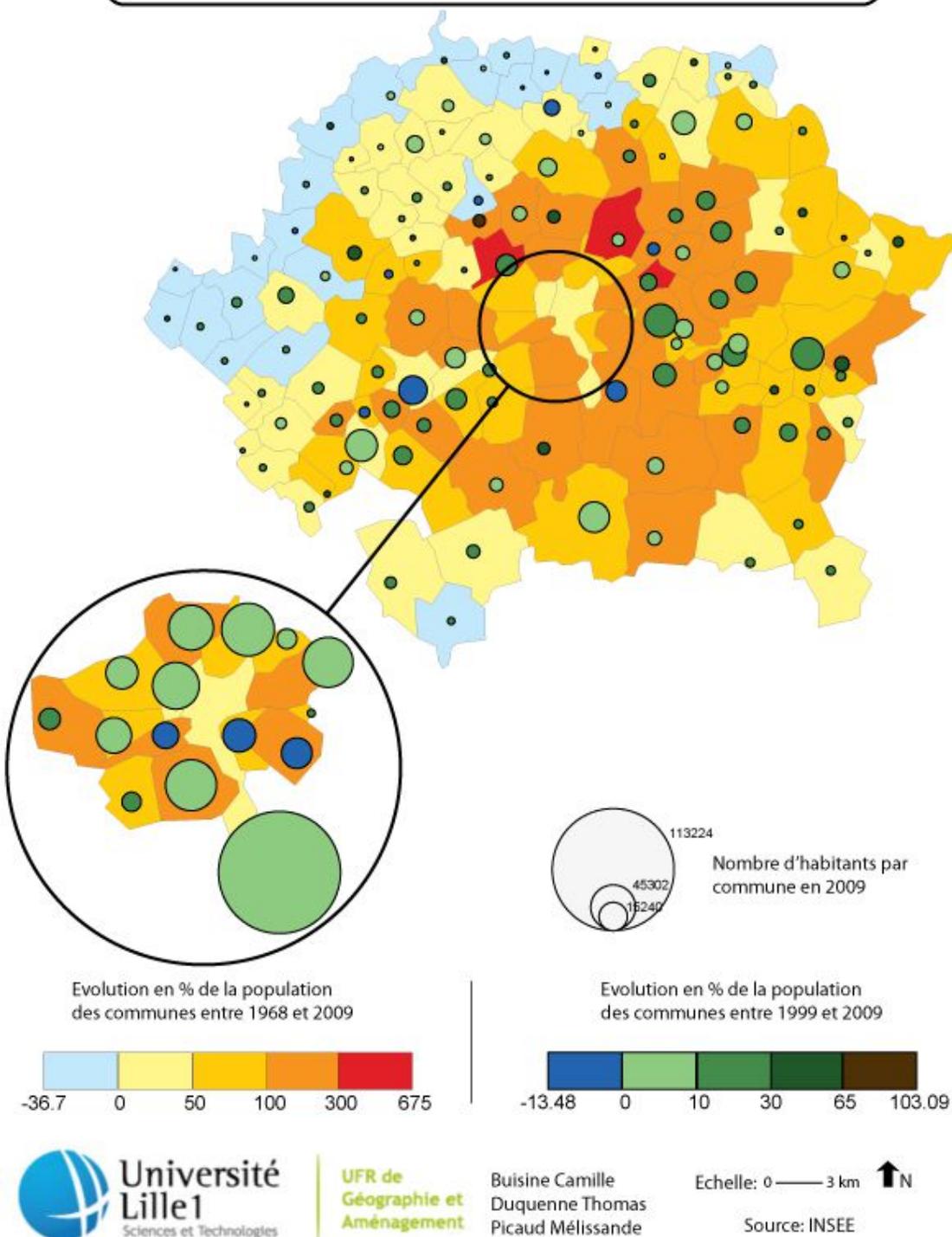
1. En utilisant la carte de la diapositive précédente complète la première partie de la légende.

2. Sur internet, allez sur géoportail. Dans la barre de recherche tapez Orléans. Cliquez sur Cartes IGN en haut à gauche. Dézoomez jusqu'à arriver à l'échelle 1 : 216672. Grâce à cette carte et à l'outil dessin à main levée ci-dessous (petit stylo) tracez la Loire sur ce croquis en utilisant les bonnes couleurs et épaisseurs. Tracez les voies de communication principales.

Evolution de la population de l'Aire Urbaine d'Orléans de 1968 à 2009

Dans cette diapositive, il faut retrouver la question posée.

Question :

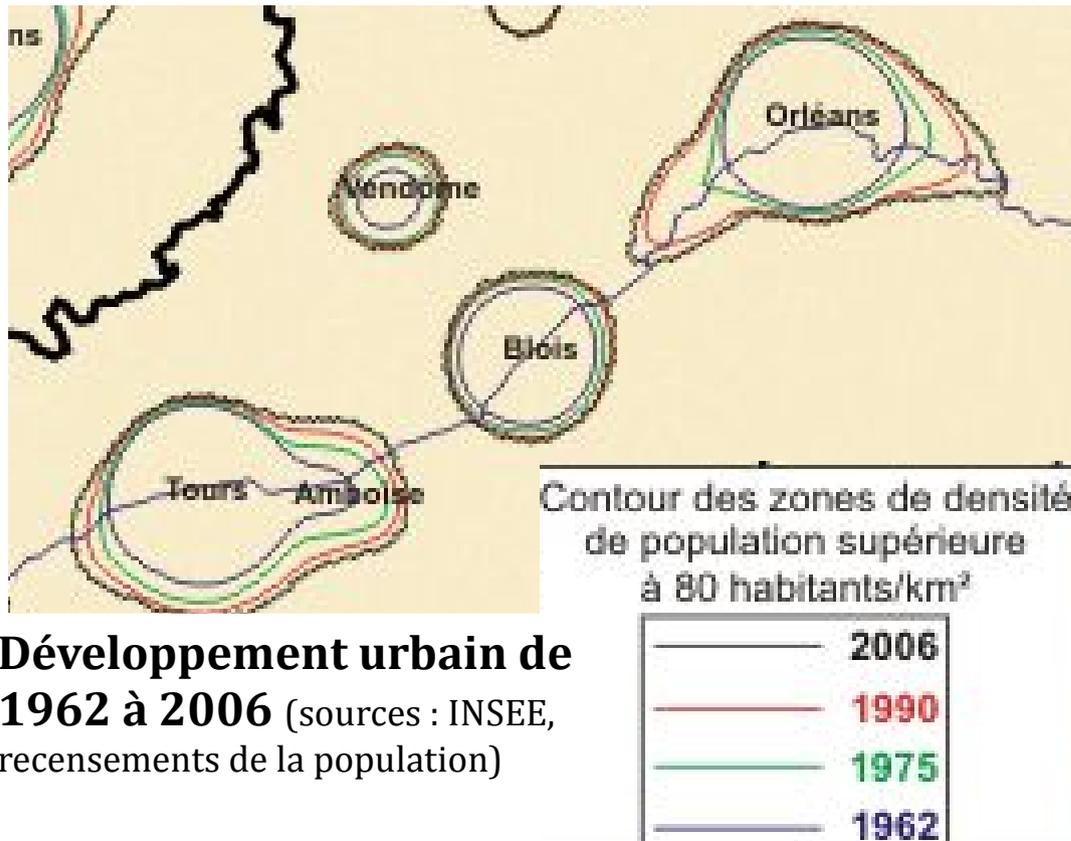


R ponse : M me si certains territoires de l'aire urbaine ont perdu des habitants, en g n ral, la population a augment e dans l'aire urbaine d'Orl ans entre 1968 et 2009.

Dans cette diapositive, il faut répondre à la question.

Question : Montrez que l'aire urbaine d'Orléans s'est étalée.

Réponse :



Développement urbain de 1962 à 2006 (sources : INSEE, recensements de la population)

« Les migrations résidentielles dessinent des profils d'attractivité différents selon les territoires du Centre », INSEE

L'arrivée d'étudiants est bénéfique pour un territoire, notamment parce qu'elle alimente à moyen terme le marché du travail. En cinq ans, 30 600 élèves ou étudiants se rapprochent de leur lieu d'études, principalement dans les pôles universitaires de Tours et Orléans. Les zones, comme celle d'Orléans, attirent de nombreux actifs [personnes qui travaillent et ceux qui cherchent un emploi], avec près de trois arrivants sur quatre. Au total, ces bassins gagnent cependant de la population grâce aux naissances liées à une population jeune, en particulier à Orléans. Ils s'auto-alimentent ainsi en étudiants et actifs.

La forte concentration de population et d'emploi facilite la présence de nombreux commerces et services, qui contribue à leur attractivité. L'adaptation des commerces et des services à la hausse future de population représente un défi à venir. L'autre enjeu majeur concernera l'offre de logements pour faire face à la hausse du nombre de ménages, notamment pour les bassins d'Orléans et Blois.

1. Soulignez dans ce texte les catégories de population qui alimentent l'aire urbaine d'Orléans.

2. Mettez en gras les défis qu'Orléans doit relever pour s'adapter à l'augmentation de sa population.

Sur internet, dans le Wiktionnaire, cherchez la définition de « périurbanisation ».

Collez-la ci-dessous.

Prenez le temps de la comprendre et reformulez-la ensuite avec vos propres mots.

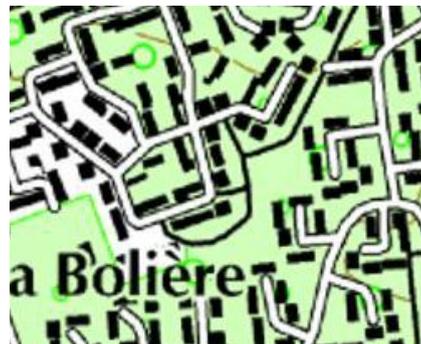
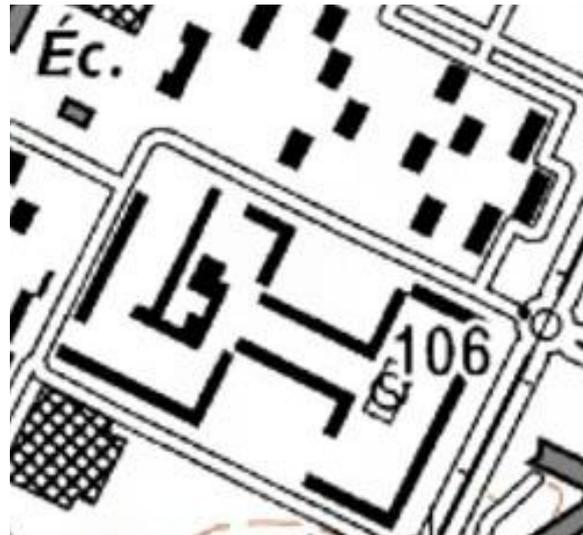
Allez sur google Maps et recherchez le lac de la Source à Orléans. En utilisant street view (bonhomme jaune en bas à droite), observez les alentours de ce lac.

Quel type d'habitat a-t-on construit dans les espaces périurbains ?

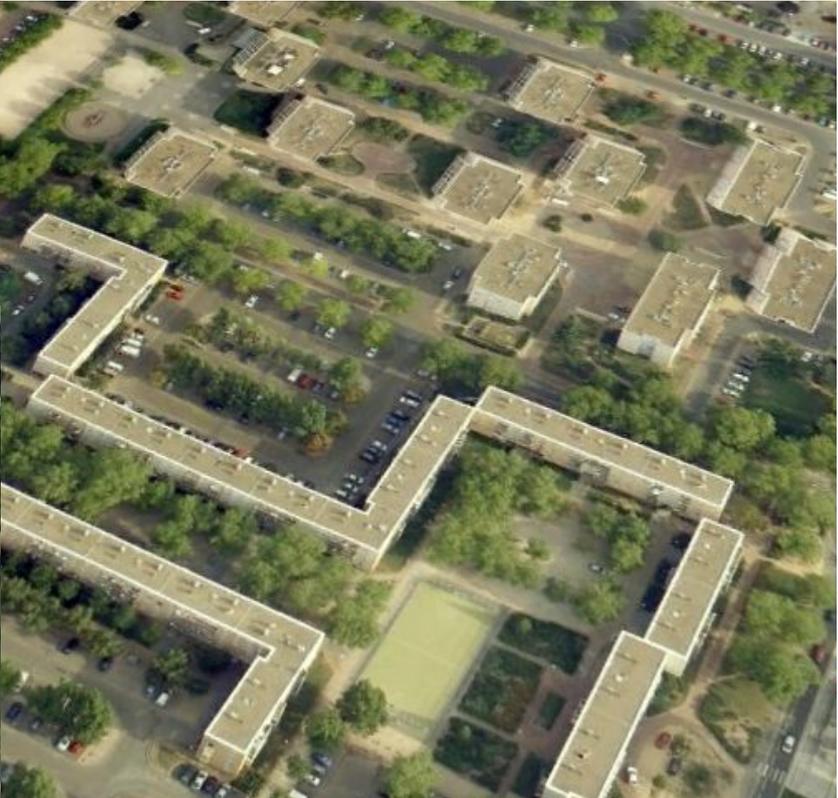


Quel autre type d'habitat a-t-on construit dans le quartier de la Source ?

Dans les diapositives suivantes, il faut illustrer chaque élément de ce quartier périurbain. Remplacez au bon endroit dans les diapositives 14 à 18 un extrait de carte IGN du quartier de la Source et une capture d'écran de Google Earth.







Lotissements (habitat individuel) : le périurbain résidentiel

Habitat collectif, logements sociaux.

Zone industrielle

Zone commerciale

Voies de communication (chemin de fer, routes...)

**« Les migrations résidentielles dessinent des profils
d'attractivité différents selon les territoires du Centre », INSEE**

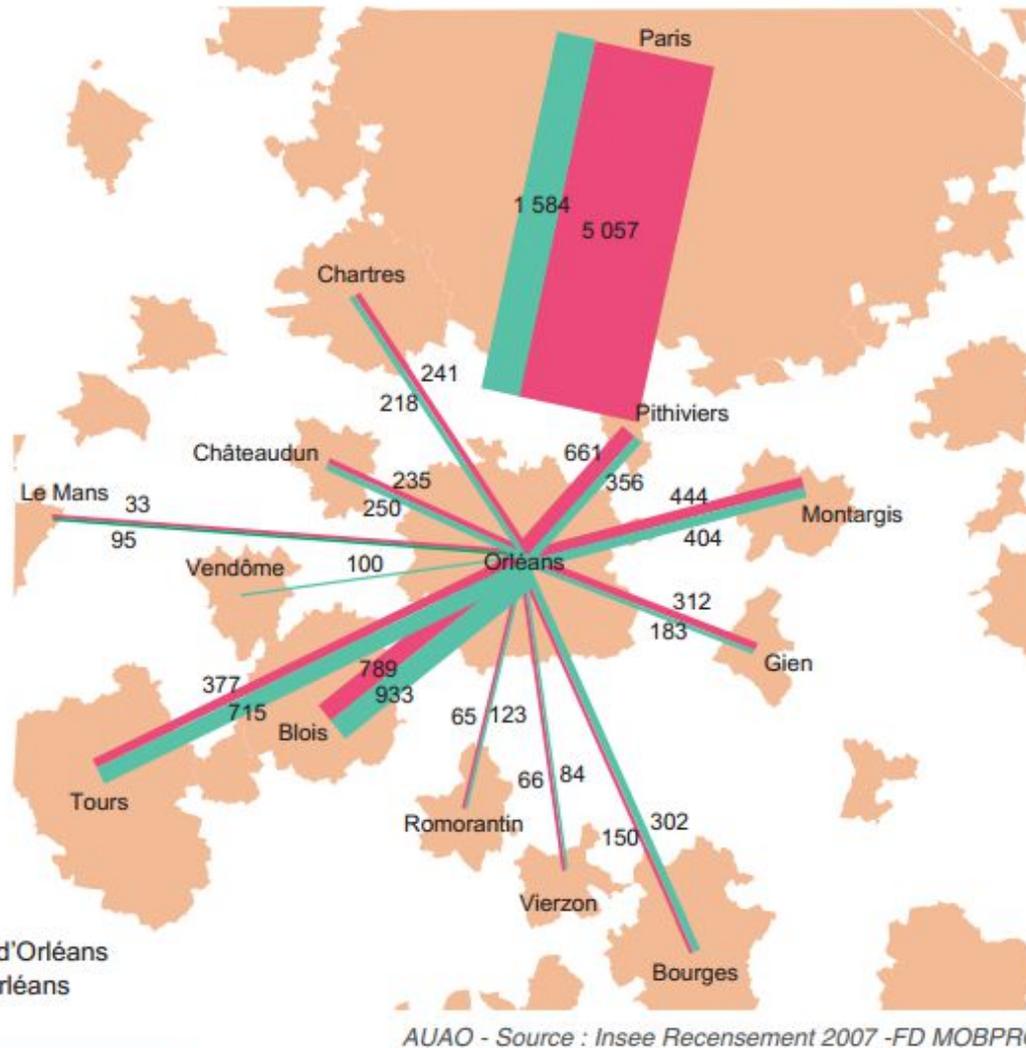
Orléans est la plus concernée par les mobilités, en particulier avec l'Île-de-France. La mobilité de populations à la périphérie des villes (la périurbanisation) s'explique par le choix d'un logement plus grand ou accessible financièrement. Ces populations s'éloignent ainsi des pôles d'emploi : 60 000 actifs ont changé de bassin démographique mais ne résident pas dans celui où ils travaillent. Ainsi, alors que les emplois restent concentrés dans les grands pôles, sans changement majeur depuis un demi-siècle, la croissance de population est plus forte à leur périphérie.

Trouvez une question à poser sur les mobilités et répondez-y grâce au texte.

Question :

Réponse :

◀ DÉPLACEMENTS DOMICILE - TRAVAIL
ENTRE L'AIRE URBAINE D'ORLÉANS ET AUTRES AIRES URBAINES EN 2007 ▶



Dans cette diapositive, il faut retrouver la question posée.

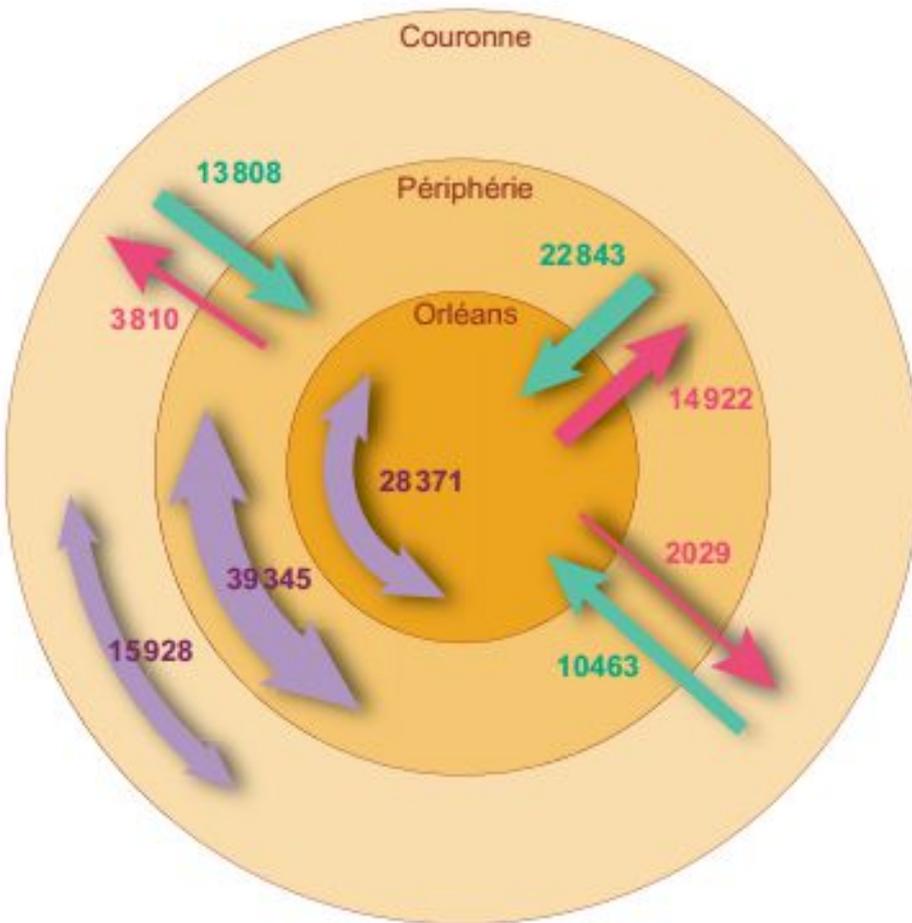
Question :

Réponse : Les liens sont très étroits entre ces deux aires urbaines puisque 1584 Parisiens viennent travailler à Orléans et 5057 Orléanais travaillent à Paris.

« DÉPLACEMENTS DOMICILE - TRAVAIL
AU SEIN DE L'AIRE URBAINE D'ORLÉANS EN 2007 »

Dans cette diapositive, répondez à cette question.

Question : Combien de personnes vivent dans la couronne périurbaine et travaillent dans la ville-centre d'Orléans ? Combien de personnes vivent et travaillent dans la périphérie d'Orléans ?



AUAO - Source : Insee RP 2007 FD MOBPRO



Dans cette diapositive, il faut retrouver une question.

Le déplacement pendulaire, appelé aussi migration ou mobilité pendulaire, est le déplacement journalier de la population des grands centres urbains entre les lieux de domiciles et les lieux de travail ou de scolarité.

Ce phénomène est caractéristique de la dissociation entre les zones d'activités (centre-ville, pôle d'activités) et les zones d'habitations en périphérie (banlieues, espaces péri-urbanisés).

Ce type de mobilité pose de nombreux problèmes de gestion des moyens de transport et des voies de communication aux heures de pointe, le matin, le soir et dans une moindre mesure le temps de midi : pollution, embouteillages, zones de stationnement, etc.

<http://www.futura-sciences.com/>

Question :

Réponse : Les migrations pendulaires se sont développées parce que les emplois se trouvent dans la ville-centre ou dans des zones d'activités extérieures tandis que les habitants s'installent de plus en plus dans la couronne périurbaine. Leur domicile est loin de leur travail : ils doivent donc se déplacer.

Dans cette diapositive, il faut répondre à la question.

Le déplacement pendulaire, appelé aussi migration ou mobilité pendulaire, est le déplacement journalier de la population des grands centres urbains entre les lieux de domiciles et les lieux de travail ou de scolarité.

Ce phénomène est caractéristique de la dissociation entre les zones d'activités (centre-ville, pôle d'activités) et les zones d'habitations en périphérie (banlieues, espaces péri-urbanisés).

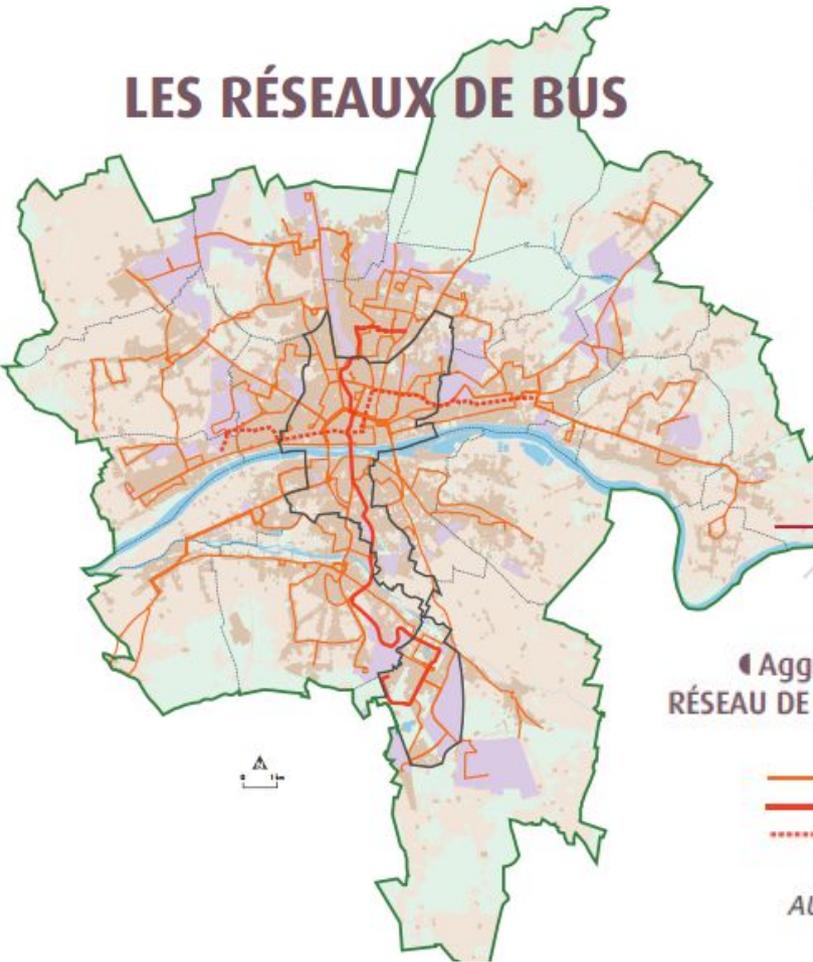
Ce type de mobilité pose de nombreux problèmes de gestion des moyens de transport et des voies de communication aux heures de pointe, le matin, le soir et dans une moindre mesure le temps de midi : pollution, embouteillages, zones de stationnement, etc.

<http://www.futura-sciences.com/>

Question : Quels problèmes posent les migrations pendulaires ?

Réponse :

LES RÉSEAUX DE BUS



Le Tram à Orléans

Agglomération orléanaise RÉSEAU DE TRANSPORTS EN COMMUN

- Réseau de bus
- Tram 1^{ère} ligne
- CLEO (2^{ème} ligne de tram)

AUAO - Source : TAO 2011

Agglomération d'Orléans RÉSEAU DE PISTES CYCLABLES



- Itinéraire cyclable aménagé (existant/en travaux)
- Aire piétonne ou voie mixte
- La Loire à Vélo
- La Boucle en Forêt d'Orléans
- La Liaison Loire-Loiret
- Zone 30
- Circuit pédestre

AUAO, Source : AggLO

Pour réduire les coûts et favoriser le développement durable, on favorise aujourd'hui l'intermodalité, c'est-à-dire l'utilisation de plusieurs modes de transport lors d'un même déplacement.

Prouve cette affirmation pour Orléans en utilisant les cartes ci-dessus.

Allez sur le site de la mairie d'Orléans : www.orleans.fr. Dans la rubrique « vie politique » puis « développement durable » choisissez un projet de la ville d'Orléans.

Expliquez-le ci-dessous en quelques phrases (pourquoi? comment ? où ? etc.) et illustrez-le avec une image du site.

Nom du projet :

Présentation :

Image :

Les conflits d'usage

Complète ce
tableau

Près d'Orléans, Decathlon veut bétonner des terres cultivées.

<http://www.reporterre.net/>

lundi 21 janvier 2013. COLLECTIF POUR UN SITE PRÉSERVÉ
ENTRE LOIRE ET FORÊT

Un village Oxylane (Décathlon) doit s'implanter sur des espaces naturels et des terres encore cultivées à l'entrée Nord-Est de l'agglomération Orléanaise (45), sur la commune de Saint Jean de Braye. Or :

- Décathlon est déjà présent sur l'Agglomération, ainsi que de nombreuses autres enseignes sportives.

- Saint Jean de Braye est déjà dotée d'infrastructures sportives variées et de nombreuses associations dédiées au sport.

En outre, ce projet inutile provoquera des nuisances environnementales importantes et irréversibles :

- bétonnage de l'entrée de ville avec la construction d'une zone commerciale et la modification des infrastructures existantes (création d'un rond point, de nombreuses places de parkings, de routes d'accès pour desservir uniquement ces commerces).

- Pollution de l'air, des sols, pollution sonore dues au trafic automobile du million de visiteurs attendus par an, alors que Saint-Jean de Braye a l'ambition d'être une « ville Jardin/ville Durable ».

- Destruction d'espaces naturels et de terres encore cultivées, alors que Saint Jean de Braye a signé la Charte de l'Agglo "pour une agriculture urbaine durable sur le territoire de l'Agglomération orléanaise".

Intercommunalité. - Une lutte entre l'urbanisme et l'agriculture dans le Val d'Ardoux www.loiret-agricole.fr

Maire de Mareau-aux-Prés, Bertrand Hauchecorne préside la communauté de communes du Val d'Ardoux : « L'agriculture fait partie de l'économie. » Il y a quelques années, l'institution a créé la zone d'activité de la Métairie : un projet de deux millions d'euros ayant bénéficié de subventions de l'État, du Conseil régional et du Conseil général. S'y est ajoutée la vente de terrains. Située à Dry, ladite zone accueille une quinzaine d'entreprises, des PME essentiellement, pour un total d'environ cent cinquante emplois. Seuls 4 % des actifs de la communauté de communes sont agriculteurs. « Mais la sensibilité agricole reste forte et cela donne une identité au territoire : une dimension à la fois affective et économique. » « L'agriculture périurbaine génère une forte valeur ajoutée » poursuit Bertrand Hauchecorne, citant l'exemple du vin. « Elle a également un marché proche. » Les ventes à la ferme en sont l'illustration. « Mais il y a une lutte entre l'urbanisme et l'agriculture : les terrains sont chers. D'où l'intérêt de veiller à pérenniser les terres agricoles. » « L'enjeu consiste à les garder non constructibles. » La commune a gardé sa compétence urbanisme : « On est maître des choses » Bertrand Hauchecorne se trouve aux affaires depuis 1995 : « Dès mon élection, j'ai eu une politique claire : préserver les terres agricoles et éviter l'urbanisation galopante. »

Objet du conflit
(quel est le
problème?)

Acteurs du
conflit (qui?)

Le point de vue
de ce document

Grâce à ce que vous avez appris sur Orléans, expliquez sur votre cahier :

- ce qu'est une aire urbaine et décrivez la périurbanisation (5-6 lignes)
- les conséquences de l'étalement urbain pour les mobilités et les défis du développement durable à relever (8-9 lignes)
- les liens et les conflits d'usage entre la ville d'Orléans et les zones rurales des alentours (4-5 lignes)